

Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF **Staatssekretariat für Wirtschaft SECO** 



**VD** 

## Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio

**Mutationen - Mutations - Mutazioni** 

**IH Investment International Sàrl, à** Lausanne, CHE-303.517.502 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Statuts modifiés le 24 juin 2014. Nouvelle raison de commerce: **BALKANTO Sàrl**. Nouvelle adresse: chemin des Aubépines 4 Bis, c/o Nico Prinz, 1004 Lausanne. Nouveau but: la société a pour but: promotion de la musique écrite (principalement de la musique classique et de salon) et non écrite (folklore des pays balkaniques et européens) principalement par le groupe de musique 'L'ensemble 3i2'; recherche, arrangement, commercialisation, exécution de musiques et danses folkloriques, peu connues en Europe centre-ouest, de différentes régions de la Bulgarie (Rodopi, Trakija, Dobruja, etc.); échanges culturels avec les musiciens et artistes des pays de l'Est (Bulgarie, Serbie, Roumanie et Hongrie): introduction, démonstration, exécution sur des instruments typiques traditionnels bulgares (tambura, tupan, frula, duduk, kaval, etc.); création d'un festival de musique du monde; organisation de séminaires d'enseignement de la musique et des danses populaires des Balkans auprès des Ecoles de musique de la région (Conservatoire de Lausanne, Ecole sociale de Lausanne, Ecole Suzuki, Orchestre des jeunes de Fribourg, Conservatoire populaire de Genève); présentation et exécution de musiques folkloriques auprès d'institutions publiques (écoles publiques, maisons de retraite, hôpitaux et prisons); échanges avec des autres domaines de l'art (photographie, peinture, cinéma, audiovisuel) (pour but complet cf. statuts). Ikincisoy Halis, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède ses 20 parts de CHF 1'000 par 10 parts chacun à Prinz Nico, de Lugano, et Froshhammer Felix, d'Allemagne, tous deux à Lausanne, nouveaux associés-gérants avec signature individuelle, titulaires chacun de 10 parts de CHF 1'000; Prinz Nico est nommé président. La signature de Aydin Metin est radiée.

Registre journalier no 9822 du 07.07.2014 / CHE-303.517.502 / 01606313